

A remettre au trésorier du Snès de votre établissement
(ou à votre section académique pour les isolés)

Il est indispensable de dater et signer votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA (Prélèvements)

Identifiant Snès (si vous étiez déjà adhérent)

Sexe **Fém.** **Masc.** **Date de naissance** : .. / .. /

Nom (utilisez le nom connu du rectorat présent sur le bulletin de salaire)

Nom patronymique (de naissance) **Prénom**

Résidence bâtiment escalier...

N° et voie (rue, bd...)

Boîte postale - Lieu dit - Ville pour les pays étrangers

Code postal **Ville ou pays étranger**

Téléphone fixe : **Téléphone portable**

Courriel : (Respectez minuscules majuscules et caractères spéciaux)

Établissement d'affectation ministérielle (Nom et ville)

Code

Établissement d'exercice si différent (Nom et ville)

Code

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au Snès et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snès de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Snès 46 avenue d'Irty 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

J'accepte de ne recevoir que par messagerie électronique les informations concernant ma carrière (mutation, promotion, hors classe...): • Oui • Non

Cotisation : Montant total de la cotisation: € (voir barème ou mode de calcul)

Mode de paiement :

Précisez le nombre de prélèvements et leur montant : prélèvements de € chacun

Adhésion tacitement reconductible d'une année sur l'autre, paiement par prélèvements automatiques reconductibles. Je serai informé de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire et pourrai à tout moment suspendre mon adhésion ou en modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires à ma situation et modifier en conséquence le montant des prélèvements.

Si vous ne souhaitez pas cette solution deux alternatives s'offrent à vous :

- Paiement par prélèvements automatiques non reconductibles.
(Validés pour l'année scolaire en cours, fin des prélèvements au plus tard en août)
- Paiement par chèque joint au nom du SNES.

Date :

Signature :

Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements (Paiement récurrent : ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements)

Catégorie (Certifié, Agrégé hors classe, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, CoPsy, CPE, AED,...)

Congé ou détachement (préciser sa nature)

Si titulaire : poste fixe ZR

Si contractuel : CDD CDI

Si temps partiel, quotité :

Discipline :

Date promotion :

Échelon

Cocher les cases selon votre situation :

Stagiaire **Retraité**

Emploi d'Avenir Professeur

Concours 2013-2 Contractuel

Enseignant de langue régionale

Conseiller en formation continue

Formateur GRETA

Enseignant en STS en classe prépa

Enseignant au CNEP CNDP - CRDP

Conseiller pédagogique tuteur

Autre, précisez :

MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM																	
PRENOM																	
ADRESSE 1																	
ADRESSE 2																	
CODE POSTAL - VILLE																	
PAYS																	
IBAN																	
BIC																	

Pour le compte de :

**SNES
BP 30072
97491 – Ste-Clotilde Cedex**

À Le :

SIGNATURE :

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Paiement : récurrent ou unique

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547

Catégorie \ Echelon	1	2	3	4	5	6 ou A1	7 ou A2	8 ou A3	9	10	11	
Certifiés ou Cpe			116,00 € (12,00€) (38,70€)	186,80 € (19,00€) (62,30€)	192,00 € (19,50€) (64,00€)	195,50 € (19,90€) (65,20€)	206,70 € (21,00€) (68,90€)	221,00€ (22,50€) (73,70€)	235,30 € (23,90€) (78,50€)	253,10 € (25,70€) (84,40€)	271,40 € (27,50€) (90,50€)	
Coût réel après crédit d'impôt			40 €	64 €	66 €	67 €	71 €	76 €	80 €	87 €	93 €	
CoPsy	107,00 € (11,00€) (35,70€)	159,40 € (16,30€) (53,20€)	181,60 € (18,50€) (60,60€)	186,80 € (18,50€) (62,30€)	192,00 € (19,50€) (64,00€)	195,50€ (19,90€) (65,20€)	206,70 € (21,00€) (68,90€)	221,00 € (22,50€) (73,70€)	235,30 € (23,90€) (78,50€)	253,10 € (25,70€) (84,40€)	271,40 € (27,50€) (90,50€)	
Coût réel après crédit d'impôt	37 €	55 €	62 €	64 €	66 €	67 €	71 €	76 €	80 €	87 €	93€	
Biadmissibles			121,00 € (12,50€) (40,40€)	191,60 € (19,50€) (63,90€)	201,90 € (20,50€) (67,30€)	208,60 € (21,20€) (69,60€)	219,40 € (22,30€) (73,20€)	235,30€ (23,90€) (78,50€)	253,10 € (25,70€) (84,40€)	271,40 € (27,50€) (90,50€)	283,30 € (28,70€) (94,50€)	
Coût réel après crédit d'impôt			42 €	65 €	69 €	71 €	75 €	80 €	87 €	93 €	97 €	
Certifiés hors classe	206,70 € (21,00€) (68,90€)	232,50 € (23,60€) (77,50€)	248,80 € (25,20€) (83,00€)	265,10 € (26,90€) (88,40€)	286,10 € (29,00€) (95,40€)	304,40€ (30,80€) (101,0€)	321,10 € (32,50€) (107,10€)					
Coût réel après crédit d'impôt	71 €	79 €	85 €	91 €	98 €	104 €	110 €					
Agrégés			137,00 € (14,10€) (45,70€)	219,00 € (22,20€) (73,00€)	232,90 € (23,60€) (77,70€)	245,60 € (24,90€) (81,90€)	262,30 € (26,60€) (87,70€)	281,80€ (28,50€) (94,00€)	301,60 € (30,50€) (100,60€)	321,10 € (32,50€) (107,10€)	336,20 € (34,00€) (112,1€)	
Coût réel après crédit d'impôt			47 €	75 €	79 €	84 €	90 €	96 €	103 €	110 €	115 €	
Chaires supérieures	271,40 € (27,50€) (90,50€)	286,50 € (29,00€) (95,50€)	301,60 € (30,50€) (100,60€)	318,30 € (32,20€) (106,10€)	336,20 € (34,00€) (112,10€)	360,00€ (36,40€) (120,00€)	374,00 € (37,80€) (124,70€)	392,60 € (39,60€) (130,90€)				
Coût réel après crédit d'impôt	93 €	98 €	103 €	109 €	115 €	123 €	128 €	134 €				
Traitement brut mensuel en €	de 800 à 1100 €	de 1101 à 1400 €	de 1401 à 1700 €	de 1701 à 2000 €	2001 € et plus							
Contractuels - MA	60,00 € (6,40€) (20,00€)	80,00 € (8,40€) (26,70€)	100,00 € (10,40€) (33,40€)	130,00 € (13,40€) (43,40€)	150,00 € (15,40€) (50,00€)							
Coût réel après crédit d'impôt	21 €	28 €	34 €	45 €	51 €							
Pension mensuelle	Inf. à 1501 €	de 1501 à 1670 €	de 1671 à 1830 €	de 1831 à 2000 €	de 2001 à 2170 €	de 2171 à 2340 €	de 2341 à 2500 €	de 2501 à 2670 €	de 2671 à 2840 €	de 2841 à 3000 €	de 3001 à 3170 €	3171 € et plus
Retraités	66,00 €	85,00 €	93,00 €	102,00 €	111,00 €	120,00 €	129,00 €	138,00 €	147,00 €	156,00 €	165,00 €	174,00€
Pensionnés	(7,00€) (22,00€)	(8,90€) (28,40€)	(9,70€) (31,00€)	(10,50€) (34,00€)	(11,50€) (37,00€)	(12,40€) (40,00€)	(13,30€) (43,00€)	(14,20€) (46,00€)	(15,10€) (49,00€)	(16,00€) (52,00€)	(16,80€) (55,00€)	(17,00€) (58,00€)
Coût réel après crédit d'impôt	23€	29€	32€	35€	38€	41€	44€	47€	50€	54€	57€	60€

Le montant des prélèvements automatiques comprend les frais bancaires de recouvrement.

Situations particulières :

- Stagiaires Agrégés, Certifiés, CPE, antérieurement non fonctionnaires : cotisation du 3ème échelon du corps.
- Elèves CoPsy 1ère année : 75,00 €.
- Stagiaires CoPsy, antérieurement non fonctionnaires : cotisation du 1er échelon du corps.
- Personnels de vie scolaire (AED, AVS,...), concours 2013-2 contractuel : 38,00 €.
- Emploi d'Avenir Professeur (EAP) : 20 €.
- Mi-temps ou temps partiel : cotisation proportionnelle à la quotité de temps partiel - Cotisation minimale 38,00 €.
- Situations exceptionnelles : contacter le trésorier académique.
- Personnels en attente de reclassement, stagiaires antérieurement fonctionnaires : cotisation à calculer en fonction de l'indice figurant sur le bulletin de paie.

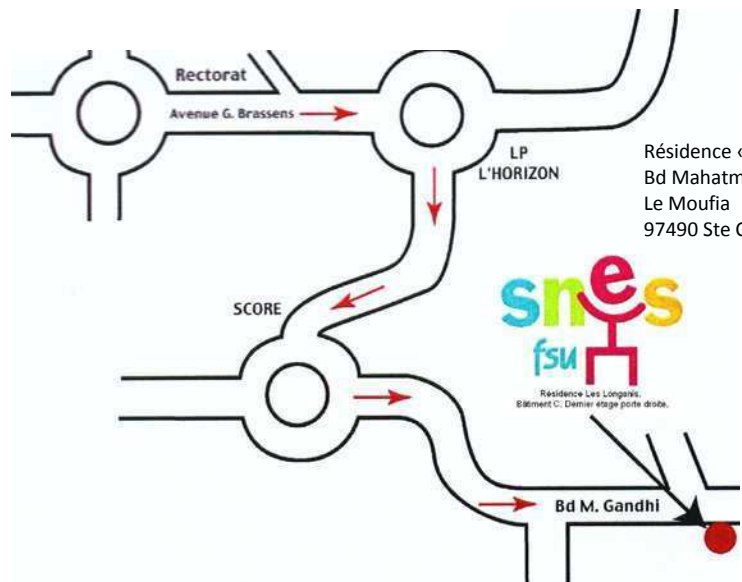
Cotisation non calculée dans ce barème :

- Calcul du montant : Ajoutez 10,00 € au produit de 0,3974 par l'indice brut majoré porté sur votre bulletin de paie.
- Calcul d'un prélèvement = Montant calculé / Nb de prélèvements + 0,4 € (frais bancaires)

N'oubliez pas de compléter le bulletin d'adhésion de façon précise

En particulier, bien indiquer votre adresse mail, le SNES pourra ainsi vous adresser des informations à caractère général mais aussi des informations personnelles lors des opérations de gestion (promotion, mutations...)

Si vous êtes non imposable, l'administration fiscale vous remboursera sous forme d'un crédit d'impôt 66% de votre cotisation. Si vous êtes imposable ce crédit est déduit de l'impôt à payer.



Résidence « Les Longanis » Bât C porte 7
 Bd Mahatma Gandhi
 Le Moufia
 97490 Ste Clotilde

Tél : 0262 972 791
 Courriel : s3reu@snes.edu
 Web : www.reunion.snes.edu

